

Partenariat entre la Bourgogne-Franche-Comté et l'Île-de-France

Les GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté et Maximilien signent un partenariat stratégique et opérationnel.

Communiqué du 8 Octobre 2020 –

Patrick Molinoz, Président du GIP Territoires Numériques BFC et Jean-François Legaret, Président du GIP Maximilien IDF ont signé [par visioconférence, distanciation oblige], une convention de coopération entre deux opérateurs numériques publics régionaux de premier plan.

L'objectif de cette première nationale est double : d'abord initier un mouvement de collaboration entre acteurs régionaux publics du numérique et ensuite formaliser des actions communes opérationnelles.

Du point de vue stratégique ce partenariat concrétise ainsi la volonté de renforcer l'expertise numérique publique régionale à l'échelle inter-régionale. Il s'agit de tisser des liens entre les deux Gip dont la vocation est de mutualiser des expertises numériques de haut niveau, à l'échelle des Régions, en faveur d'une meilleure appropriation des usages numériques par l'ensemble de leurs adhérents.

D'un point de vue opérationnel il s'agit tout à la fois d'optimiser la dépense publique et de capitaliser sur les meilleures pratiques des deux Groupements d'intérêt Public.

Les deux opérateurs publics régionaux de services numériques font de leurs expériences et compétences réciproques de véritables atouts pour mener à bien des projets communs d'ingénierie autour de trois domaines d'application :

- La transformation numérique des collectivités,
- La commande publique et l'achat responsable
- Les données publiques ouvertes

« La mutualisation des moyens (infrastructures, ressources, outils) est un des principes fondateurs du Gip TerrNum BFC, de même que l'optimisation des dépenses pour le développement de services publics numériques pour nos 1.750 adhérents, souligne Patrick MOLINOZ, Président du GIP Territoires Numériques BFC. C'est autour de ces deux principes communs et partagés avec le Gip Maximilien que les échanges entre nos deux structures se sont noués au plan technique. Nous franchissons aujourd'hui une étape en formalisant cette coopération au travers de cette convention de partenariat. C'est à mon sens un premier pas important qui pourra conduire à d'autres partenariats. »

« Nos deux GIP ont eu, jusqu'à présent, des activités parallèles mais avec des objectifs très proches. La mutualisation de nos moyens repose sur cette solidarité, cette complémentarité, sur les méthodes et les valeurs que nous partageons. Le GIP Maximilien, explique son Président Jean-François Legaret, sera heureux de faire partager son expérience, reconnue par l'Etat, par les acheteurs publics franciliens et les entreprises dans le domaine des achats responsables. »

Pour animer ce partenariat et planifier les actions les deux GIP se réuniront périodiquement en comité de pilotage et se concerteront également, une à deux fois par an, avec leurs partenaires industriels communs (Worldline, Atexo, Libriciel Scop, Atol CD...) en vue de commander des évolutions sur les services qu'ils ont en commun : marchés publics électroniques, hébergement technique, socle des identités, bibliothèque de DCE, i-parapheur, GED, Hélios, SLOW², Pastell, Asal@e.

En améliorant la performance des services et en mutualisant les coûts de développement et d'acquisition, cette démarche concertée de TerNum et Maximilien profitera à tous les adhérents, en Bourgogne-Franche-Comté comme en Ile-de-France. Des outils d'information et d'accompagnement communs pourront leur être proposés à terme : webinaires, MOOCs, ressources documentaires...

Lors de la séance de signature Patrick Molinoz et Jean-François Legaret ont confirmé leur volonté de contribuer, par des échanges entre leurs équipes respectives ainsi que le partage de moyens financiers et techniques, à la réussite de cette coopération interrégionale, totalement inédite.

L'enjeu primordial de cette convention, comme ils l'ont rappelé, est d'accompagner leurs adhérents (1.750 pour TerNum, 350 pour Maximilien) ainsi que toutes les parties prenantes (citoyens, entreprises, associations) dans leurs démarches et projets de transition numérique.

Le GIP Territoires Numériques www.ternum-bfc.fr est une structure de mutualisation, à but non lucratif, créée en 2008 et portée par 6 membres fondateurs (Région Bourgogne-Franche-Comté, Etat, Départements de la Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne), dont l'engagement financier permet le déploiement d'une expertise numérique, unique en France.

Au service de ses adhérents (1.750) TerNum porte trois missions principales : déployer des outils et des services numériques mutualisés adaptés à la taille de ses adhérents, leur fournir du conseil et les accompagner dans leurs projets numériques, valoriser les données publiques.

Depuis juin 2019, le GIP co-anime la mission régionale pour la médiation numérique, dénommée MedNum BFC, dont la vocation est de préfigurer une plateforme régionale d'inclusion numérique au profit des publics en difficulté afin de leur apporter des services numériques concrets et adaptés.

Le GIP Maximilien www.maximilien.fr est un Service public mutualisé initié en matière d'e-administration. Il a pour mission d'accompagner les entités publiques à répondre à leurs obligations réglementaires concernant les marchés publics : réponse dématérialisée obligatoire, signature électronique et ouverture des données essentielles de marchés et à proposer des services d'E-administration basés sur l'interopérabilité, la sécurité et l'innovation. Reconnu comme un acteur clef de l'achat public et de l'e-administration, le GIP Maximilien fédère aujourd'hui près de 350 acheteurs publics, de toutes tailles (région Ile de France, départements, communes, EPCI, des syndicats, centrales d'achat, associations etc.) et de natures juridiques très différentes (Collectivités, Bailleurs, Etablissements de santé, SEM, GIP...). Il est également le Réseau Francilien des Achats responsables en portant une mission sur le développement des Clauses sociales dans les marchés publics, dans le cadre notamment de la mise en place des grands projets (Grand Paris Express, Jeux Olympiques et Paralympiques 2024) et accompagnera également ses membres sur leurs projets d'achats circulaires et environnementaux dès 2021.

 Territoires NUMÉRIQUES BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ • 1.750 adhérents (au 1^{er} septembre 2020) • 5.200 marchés publics publiés en moyenne chaque année • 36.000 entreprises inscrites sur la salle des marchés • Plus de 200.000 actes juridiques et pièces comptables télétransmis par an • Plus de 6.500 interventions réalisées en 2019 (assistance sur site et téléphonique) et plus de 760 personnes formées. • Plus de 600 sites web livrés • 7960 fiches de données, en ligne sur le portail IDÉO BFC.	 maximilien LE PORTAL DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE ▪ 350 adhérents (au 1^{er} septembre 2020). ▪ 82.000 comptes utilisateurs. ▪ 11.000 consultations publiées en moyenne chaque année. ▪ 80% des appels offres franciliens sont visibles sur le portail d'avis grâce à des partenariats. ▪ 15% des marchés publiés possèdent au moins une clause sociale ou environnementale. ▪ 55.000 entreprises inscrites sur le profil acheteur Maximilien avec en moyenne 7.000 réponses électroniques chaque mois hors période crise sanitaire. ▪ 11 Milliards d'euros de contrats entre les collectivités et les entreprises en 2019.
---	--